

Conseil Municipal

*Séance
du 04 septembre 2012*

Compte-rendu

Etaient présents : M.HUBERT Jean-Paul, MM. Alain FURON, Raymond ESNAULT, Valérie GROUHEL, adjoints, MM.JUGE Didier, DESCHOOLMEESTER Denis, BEUVIER Pascal, CABALLERO Christelle, MOISE Tania, TORCHE Thierry, FROMONT Nathalie, JULIEN Laure, BERNIER Yves, MATTE Gérard, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : M.MARAIS Jean-Claude a donné procuration à Mme JULIEN Laure

Il n'a pas été fait d'observation sur le précédent compte-rendu.

Rapport annuel sur le service de l'eau et de l'Assainissement exercice 2011

Le Conseil Municipal est invité à prendre connaissance du rapport du service public de l'eau et de l'assainissement pour l'exercice 2011 dont acte.

Rapport Annuel du Délégué service de l'assainissement exercice 2011

Conformément à la loi du 08 février 1995, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel du délégué relatif au service assainissement collectif pour l'année 2011.

Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	90
Nombre de regards	290
Nombre de déversoirs d'orage	2
Canalisations eaux usées	4227ml
Canalisations de refoulement	190ml
Nombre de branchements séparatifs ou unitaires	479

SIVOS

Le Conseil Municipal prend connaissance des termes de la délibération du SIVOS procédant à sa dissolution ainsi que de la répartition de l'actif entre les communes membres et donne son accord. La somme revenant à la commune du Breil-sur-Merize est de 57,71€. Adopté à l'unanimité.

Installation Classée pour la Protection de l'Environnement

Le Conseil Municipal prend acte de l'arrêté complémentaire accordant l'autorisation sollicitée par le GAEC FROGER-GIRARD, pour la mise en place d'une unité de méthanisation agricole avec actualisation du plan d'épandage, sur le site des élevages avicole et bovin, au lieu-dit « la Grande Bardière » sur le territoire de la commune de St Michel de Chavaignes.

CONVENTION FOURRIERE ANIMALE

Sur 15 votants, par 1 Abstention et 14 voix Pour, le Conseil Municipal accepte la nouvelle convention de fourrière animale plus adaptée à la prise en charge des animaux capturés avec la ville du Mans.

Les principales modifications introduites par cette nouvelle convention sont les suivantes :

- établie à l'année civile
- la fourrière constitue l'unique fourrière des collectivités conventionnées. Celles-ci ne doivent pas disposer d'une fourrière ou d'un chenil intermédiaire.
- Le délai de garde de 8 jours est supprimé. Les collectivités sont propriétaires de l'animal jusqu'à sa sortie.
- Prise en charge par la commune du transport pour que les chats soient relâchés sur leur territoire d'origine
- Concernant l'euthanasie, le maire de la commune doit désigner le vétérinaire de son choix sur le territoire du Mans Métropole
- Augmentation de l'adhésion à 0,05€/hab qui passe à 0,55€/hab.
- Modification des tarifs de garde
- 1€ TTC /animal/jour pour une durée < ou = à 8 jours de garde
- 2€ TTC /animal/jour à compter du 9^{ème} jour de garde

Schéma régional éolien terrestre

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'élaboration du schéma régional éolien terrestre (SRE) des pays de la Loire engagée fin 2009 par l'Etat et le Conseil régional. Il approuve le projet présenté et émet un avis favorable à l'extension des communes de trois secteurs géographiques supplémentaires en zone favorable dans les départements de la Sarthe et de la Vendée.

COMPTES RENDUS REUNIONS

Le Conseil Municipal prend connaissance

- du compte-rendu du Conseil Communautaire en date du 22 juin 2012
- du compte-rendu du Siaep du Jalais en date du 26 juin 2012.
- Du rapport annuel du délégataire de l'exploitation du centre aqualudique Sittellia (affichage au public)
- Du rapport annuel du délégataire sur le SPANC (affichage au public)

Dates à retenir

Cérémonie du 11 Novembre :

- 10 h 10 Rassemblement à la mairie, pour le défilé traditionnel (avec les sapeurs pompiers et les musiciens du Breil) en présence des Anciens Combattants
- 10 h 15 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, cérémonie
- 10 h 45 Vin d'honneur au café Le Dauphin

Cérémonie du 05 Décembre :

- 17 h Dépôt de gerbe au Monument aux Morts (avec les musiciens du Breil munis de clairons et tambours) en présence des Anciens Combattants
- 17 h 30 Vin d'honneur au café Le Dauphin

Journée du 06 Octobre 2012

Inauguration de la station d'épuration et de la salle polyvalente

- 10h30 rdv sur le parking derrière le garage du stade rue du Gal de Gaulle
- 11h30 rdv sur le parking allée des chênes
- 12h discours
- 12h30 vin d'honneur

Journée du 13 Octobre 2012

Journée portes ouvertes à la station d'épuration et à la salle polyvalente

Informations

Le Conseil Municipal est informé

- de l'acquisition d'une laveuse pour le nettoyage de l'ensemble des sols des bâtiments communaux pour un coût TTC de 2017,25€. Une décision modificative a été prise et rattachée à la réunion du Conseil Municipal du 03 juillet 2012.
- de l'embauche de Mme WILSON Chantal pour un contrat à durée déterminée dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) pour l'école de la section maternelle à raison de 20h/semaine.
- du départ de M.CORNILLE Guillaume, locataire au 1^{er} étage du logement 5 place St-Pierre qui sera remplacé par Melle BLOT Amandine avec effet au 01 novembre 2012. Le loyer mensuel est fixé à 250€.
- achat d'une cuve à fuel au prix unitaire de 50€. Avis favorable.

Droit de Prémption Urbain

Délégation au Maire :

Déclaration d'intention de ne pas aliéner

2012/ 0006	VENTE	CARO/BOUVET	1 impasse de la lande
2012/ 0007	VENTE	CONSORTS LAFARGE/DANGEUL	7 rue des Tisserands
2012/ 0008	VENTE	MALHER/CARL II	18 rue A.Charbonnier
2012/ 0009	VENTE	FROGER/GRIGNON	23 rue Coupry

Séance levée à 22 heures 10.

Le Maire,